

# Variants préoccupants de la COVID-19

## À propos des variants

- Comme tous les virus, le virus responsable de la COVID-19 est en constante évolution. À l'échelle mondiale, il existe plusieurs variants de la COVID-19 qui suscitent des inquiétudes, notamment les suivants qui ont été détectés au Canada :
  - **B.1.1.7** : identifié pour la première fois au Royaume-Uni et le variant le plus courant au Canada actuellement;
  - **B.1.351** : identifié pour la première fois en Afrique du Sud;
  - **P.1** : identifié pour la première fois au Brésil.
- Ils ont été initialement importés par des voyageurs en provenance de l'extérieur du pays. Cependant, nous constatons maintenant une augmentation de la propagation communautaire de ces variants préoccupants.
- Le gouvernement du Canada continue de travailler avec les provinces, les territoires et les partenaires autochtones pour suivre ces variants préoccupants et prendre les mesures nécessaires à l'égard de ceux-ci.
- Services aux Autochtones Canada (SAC) continue :
  - d'examiner les nouvelles recherches et informations sur les variants de la COVID-19 à mesure qu'elles sont disponibles;
  - de fournir des mises à jour.

## Recherche des contacts et dépistage

- Les tests de dépistage de la COVID-19 ne peuvent pas détecter si un cas de COVID-19 est causé par la souche originale de la COVID-19 ou par les variants préoccupants. Afin de détecter les variants, les échantillons positifs sont soumis à des tests sophistiqués dans des laboratoires provinciaux et nationaux.
- Si on présume ou confirme que l'échantillon d'une personne est un variant préoccupant, les autorités locales de la santé publique communiqueront avec cette personne pour lui indiquer les prochaines étapes à suivre.
- Le risque absolu de décès associés aux variants préoccupants reste relativement faible. Cependant, comme les variants peuvent se propager plus facilement que la souche de COVID-19 originale, SAC encourage fortement la prise de mesures pour s'assurer que tous les contacts étroits possibles avec des personnes infectées sont identifiés. Cela permettra de détecter rapidement les nouveaux cas et de réduire la propagation du virus.
- Les services de santé publique locaux, les postes de soins infirmiers communautaires des Premières Nations et les centres de santé continueront de collaborer pour suivre les recommandations provinciales ou territoriales en matière :



- de recherche des contacts;
- de dépistage;
- d'isolement;
- d'autres mesures de santé publique.

## Mesures de santé publique

- Pour les communautés des Premières Nations, on recommande que les personnes ayant des variants préoccupants présumés ou confirmés de la COVID-19 et qui vivent avec d'autres personnes dans des logements surpeuplés ou mal ventilés :
  - soient isolées dans des lieux d'hébergement pour les personnes en isolement;
  - s'assurent que toutes les personnes de la maison portent un masque médical à l'intérieur.
- Il s'agit d'une étape importante pour empêcher les variants préoccupants de se propager aux autres membres du ménage et de la communauté. Les personnes doivent suivre les conseils de leur province ou territoire en ce qui concerne les lieux d'hébergement pour les personnes en isolement et les protocoles d'isolement.
- Des études supplémentaires sont nécessaires pour déterminer la durée optimale d'isolement en cas de contacts étroits. La durée sera déterminée selon les circonstances de l'exposition. Les personnes doivent suivre les directives de santé publique de leur province ou territoire en matière d'isolement ou de mise en quarantaine après une exposition à la COVID-19, y compris l'exposition à des variants préoccupants.
- Jusqu'à ce qu'un grand nombre de personnes au Canada soient vaccinées et que nous comprenions comment agit le virus après la vaccination, tout le monde doit continuer de suivre les mesures de santé publique, notamment :
  - se laver les mains souvent;
  - rester à la maison lorsque vous êtes malade;
  - maintenir une distance physique;
  - porter un masque facial, même si vous avez été vacciné.

## Liens connexes

- [Variants de la COVID-19](#)
- [Le gouvernement du Canada investit 53 millions de dollars dans la lutte contre les variants préoccupants du virus de la COVID-19](#)

